

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2018

### COMPTE-RENDU

Le vingt-cinq avril deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame HAMON Annie, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

**Date convocation :** 11/04/2018

**Date d'affichage :** 11/04/2018

**Conseillers en exercice :** 23 **Présents :** 19

**Votants :** 23

**Étaient présents :** Le Maire, Annie HAMON

Les adjoints : RICHARD Hervé, BORGNE Margot. CAR Guy. LE SAOUT Gérard.

Les conseillers délégués : CLECH Philippe. COCAIGN Lionel. MORVAN Joëlle.

Les conseillers : ARGOUARCH Michel. FAILLER Maryse. LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne. LE GAC DE LANSALUT Ghislaine. LEMEUNIER Denis. LE SAOUT LE SCOURZIC Solenne. MOGUEN Christine. PIROU Jérôme. QUERE Armelle. TOUS Daniel. WILMOTTE Lénaïck

**Absents excusés :**

EVEN Fabienne – Pouvoir à QUERE Armelle. PORZIER Isabelle – Pouvoir à RICHARD Hervé. GUIHARD Gaëlle – Pouvoir à CAR Guy. DE BLASIO Stefano – Pouvoir à COCAIGN Lionel.

**A été élu secrétaire de séance :** LE SAOUT Gérard

---

Le PV de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

---

### **1. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2018**

Madame Le Maire donne lecture des propositions de la commission des finances qui s'est réunie le 12 avril dernier.

ASSOCIATIONS	LIEU	Montant attribué
<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>		
<b>ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES DES ÉCOLES (29€ par élève)</b>		<b>8 120 €</b>
Ecole Jean Monnet (156 élèves)	Taulé	4 524 €
Ecole Saint-Joseph (95 élèves)	Taulé	2 755 €
Ecole de Penzé (29 élèves)	Taulé	841 €
<b>ARBRE DE NOËL (10€/élève)</b>		<b>2 800 €</b>
Ecole Jean Monnet (156 élèves)	Taulé	1 560 €
Ecole Saint-Joseph (95 élèves)	Taulé	950 €
Ecole de Penzé (29 élèves)	Taulé	290 €

<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>		<b>1 895 €</b>
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public	Quimper	0 €
Association des parents d'élèves du collège des 2 baies de Carantec	Carantec	30 €
Collège des 2 baies (15 € par taulésien - 53 enfants)	Carantec	795 €
Redadeg		200 €
Mairie de Plouénan CLIS	Plouénan	720 €
RASED (1€ / élève)	Morlaix	150 €
<b>EMPLOI et FORMATION</b>		<b>175 €</b>
ADDESKI (lutte contre l'illettrisme)	Morlaix	75 €
ASAD Association pour le soutien aux adultes en difficulté	Morlaix	100 €
<b>SOCIAL SANTE</b>		<b>2 295 €</b>
ADMR	Taulé	1 125 €
ADAPEI 29	Quimper	50 €
Association Céline et Stéphane Leucémie espoir 29	Plouzévédé	50 €
Association des Paralysés de France (APF)	Quimper	50 €
Association Prévention Routière	Quimper	50 €
Association Queffleuth et Bélizal	Morlaix	50 €
Bibliothèque sonore	Quimper	50 €
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Brest	50 €
France Alzheimer 29	Brest	50 €
Jonathan Pierres vivantes	Brest	50 €
L'Embellie (Lecture à voix haute)	Plougonven	50 €
Mouvement Vie Libre	Brest	50 €
Paroles (apprentissage ou ré-apprentissage du français)	St Martin	20 €
Rêves de clown	Lorient	50 €
Secours catholique	Quimper	250 €
Secours Populaire Français	Morlaix	250 €
Vents d'Ouest	Morlaix	50 €
<b>CULTURE</b>		<b>3 180 €</b>
Comité des fêtes de Taulé	Taulé	1 000 €
Comité des fêtes de Taulé (frais sécurité Fête de la musique)	Taulé	630 €
Cyclo-randonneurs Taulésiens (débroussaillage chemins)	Taulé	600 €
Foyer du 3ème âge de Penzé (40 ans) pour mémoire	Penzé	500 €
Société de chasse de Taulé	Taulé	350 €
Solidarité Paysans de Bretagne	Rennes	100 €
<b>ENVIRONNEMENT</b>		<b>50 €</b>

Bretagne vivante	Brest	50 €
<b>SPORT</b>		<b>10 828 €</b>
Handisport club Léonard	Sibiril	50 €
OMS de TAULE (26 €/licencié + 300 € pour l'OMS)	Taulé	10 778 €
<b>TOTAL</b>		<b>29 343 €</b>

Pour les associations relevant de l'OMS, le tableau des licenciés de moins de 26 ans est le suivant :

Club	Nb de licenciés – 26	Montant
Taulé Auto-cross	0	- €
La boule Taulésienne	0	- €
Club Taulésien de tennis de table	10	260,00 €
Cyclos randonneurs taulésiens	0	- €
FOOT- US Taulé	133	3 458,00 €
Gym pour tous – zumba – badminton	90	2 340,00 €
Talé Carantec Handball	115	2 990,00 €
Judo-Club Taulésien	17	442,00 €
LEZ'ARTS Joyeux	7	182,00 €
Passion Danse	4	104,00 €
Pétanque Loisirs Taulésiens	0	- €
Club de tennis	27	702,00 €
Subvention OMS		300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>403</b>	<b>10 778,00 €</b>

Ghislaine LE GAC DE LANSALUT aimeraient connaître le nombre de licenciés total de chaque association.

L'information sera demandée et transmise prochainement.

Marie-Anne LALLOUET QUEMENEUR s'interroge sur le secours catholique et notamment sur les aides en denrées alimentaires. Il lui semblerait souhaitable que la Banque alimentaire de Taulé reçoive tous les habitants taulésiens concernés.

Annie HAMON et Christine MOGUEN lui indique que certaines personnes préfèrent par souci d'anonymat de ne pas se rendre dans leur mairie.

Marie-Anne LALLOUET QUEMENEUR comprend cet argument mais regrette la situation.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

## 2. ATTRIBUTION DES MARCHES DE RÉHABILITATION DE LA CHAPELLE SAINT HERBOT

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une mise en concurrence d'entreprises a été organisée pour les travaux de réhabilitation de la chapelle Saint Herbot.

Le marché est composé de six lots :

- Lot Maçonnerie : 4 entreprises ont présenté une offre.
- Lot Traitement des bois et des maçonneries : 4 entreprises ont présenté une offre.
- Lot Charpente – Menuiserie : 3 entreprises ont présentés une offre.
- Lot Couverture : 5 entreprises ont présenté une offre.
- Lot Électricité – Chauffage : 2 entreprises ont présenté une offre
- Lot Peinture : 4 entreprises ont présenté une offre.

Après analyse des offres, la commission des marchés réunie le 25/04/2018 propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot Maçonnerie : Entreprise MEIN BREIZH pour un montant HT de 53 998,58 avec les options 1, 3, 4, 6 et 7.
- Lot Traitement des bois et des maçonneries : entreprise SANTE BOIS pour un montant HT de 7 141,80 €
- Lot Charpente – Menuiserie : Entreprise LES CHARPENTIERES DE BRETAGNE pour un montant HT de 50 191 € avec les options 2 et 3 et les variantes 1 et 2.
- Lot Couverture : Entreprise CREIGNOU pour un montant HT de 20 814,50 € avec l'option 1.
- Lot Électricité Chauffage : Entreprise ARCEM pour un montant HT de 20 890, 61 € avec l'option 1.
- Lot Peinture : Entreprise KORN pour un montant de 4 137,15 € avec les options 2 et 3.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'accepter les propositions ci-dessus
- d'autoriser Madame Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC demande qui est en charge de l'analyse des offres. Annie HAMON lui indique que cela revient au maître d'œuvre, en l'occurrence le cabinet CALC. Elle précise que cette analyse est très technique.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

### **3. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL POUR LES TRAVAUX DE LA CHAPELLE SAINT HERBOT**

Madame Le maire propose de solliciter une aide au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local 2018 pour le projet de restauration de la chapelle saint Herbot.

Le coût prévisionnel est de 168 334,50 € HT.

Pour financer ce projet, le Conseil Municipal a déjà sollicité des aides de la région Bretagne et de Morlaix Communauté

Ainsi, le plan de financement actualisé est le suivant :

<b>Financier</b>	<b>Montant en €</b>	<b>% d'intervention</b>
DSIL	59 583,70 €	38,35 %
Région Bretagne	52 083,60 €	30,94 %
Morlaix Communauté	10 000 €	5,94 %
Commune	46 667,20 €	27,73 %
<b>Total HT</b>	<b>168 334,50</b>	<b>100 %</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le projet s'élevant à 168 334,50 € HT.
- approuve le plan de financement ci-dessus,
- sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL à hauteur de 59 583,70 €
- autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Ghislaine LE GAC DE LANSALUT demande où en sont les dons.

Margot BORGNE indique qu'a priori le montant atteint à ce jour est d'environ 1 500 € en tenant compte du montant que l'association Saint Herbot compte reverser suite à la manifestation du 15 avril.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

### **4. AUTORISATION A CONSULTER ET SOUSCRIRE UNE LIGNE DE TRÉSORERIE**

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Madame Le Maire à consulter en cas de besoin les banques, négocier les conditions et signer le contrat pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 250 000 € maximum au titre de l'année 2018.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

#### **5. DISPOSITIF D'AIDE A LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**

Depuis 2016, la commune a mis en place un dispositif d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques avec une aide à hauteur de 25 % du montant TTC du coût de la destruction, plafonné à 25 €.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire ce dispositif pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire le dispositif pour l'année 2018.

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC souhaite que des pièges soient également installés dans les espaces communaux.

Cette demande sera transmise au service technique.

Marie-Anne LALLOUET QUEMENEUR demande pourquoi Morlaix Communauté se désengage après avoir initié la démarche de participation et précise que cela est agaçant.

Annie HAMON lui indique qu'a priori les services ont été submergés par le nombre de dossiers.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

Avant de réaliser le tirage au sort des jurés d'assise, Madame Le Maire sollicite l'autorisation du conseil de rajouter un point à l'ordre du jour au sujet de la réalisation de 15 logements sociaux par Finistère Habitaît.

Plusieurs membres de la commission Urbanisme souhaitent que ce point soit préalablement soumis à l'avis de la commission.

Il est donc décidé de programmer une commission Urbanisme le lundi 30 avril à 19h pour aborder ce sujet et un conseil municipal le vendredi 4 mai à 19h00.

## 6. TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises :

N°202 : BOURGEOIS Philippe  
N°1392 : LE SAOUT (COZIC) Marie Thérèse  
N° 449 : COX Christine Elisabeth Margot  
N°1374 : LE SAOUT Anthony  
N°1877 : PRIGENT Frédéric  
N°820 : GUIRRIEC André.

### RAPPORT DES COMMISSIONS :

- Urbanisme – travaux :

Guy CAR indique les travaux du patronage se terminent. Quelques finitions restent à réaliser. Une réunion avec les associations utilisatrices de la salle est prévue le jeudi 3 mai prochain.

- Enfance –Jeunesse – Vie associative :

Hervé RICHARD donne quelques dates importantes :

Le semi-marathon de la baie le **dimanche 27 mai** et le 10 km de Lannuguy au Dourduff en mer. Il fera certainement appel à des bénévoles.

Tournoi de foot du 1<sup>er</sup> mai à Taulé

Handball : Match pour la montée des séniors féminines samedi soir à Carantec.

- Culture, tourisme et cadre de vie

Margot BORGNE demande si les conseillers ont consulté le nouveau site internet.

Les retours sont plutôt positifs.

Michel ARGOUARCH signale que les comptes rendus des conseils municipaux ne sont pas à jour.

Margot BORGNE indique que le chantier bénévole pour le bois de Saint Herbot a pris quelques retards mais qu'il devrait débuter au mois de juin. L'équipe est complète.

Elle demande ensuite des personnes volontaires pour aider au pesage des déchets alimentaires à la cantine scolaire.

17 mai : Margot BORGNE

18 mai : Marie-Anne LALLOUET QUEMENEUR

22 mai : Joëlle MORVAN

24 mai : Voir si parents d'élèves.

25 mai : Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC et Christine MOGUEN.

- Voirie, réseaux :

Gérard LE SAOUT Indique attendre les plans et les estimations pour les travaux extérieurs de la salle communale et de la voirie 2018.

Michel ARGOUARCH demande comment se passe le début de la saison au gîte de Penzé.

Annie HAMON et Margot BORGNE répondent que ça marche bien. Julie RIVOAL a eu beaucoup de réservations d'ouvriers pour les nuitées en semaine notamment ceux qui interviennent sur le chantier du méthaniseur de Monsieur et Madame QUEAU.

Annie HAMON indique qu'une manifestation est organisée samedi matin à Morlaix pour défendre le service de cardiologie de l'hôpital. Rdv à 10h30 à la manufacture des tabacs.

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC demande des informations sur le projet de panneau lumineux. Madame HAMON lui indique qu'un premier devis a été demandé pour avoir une notion du coût. IL lui sera présenté en commission.

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.*

---

*Fin de séance à 21h00*

*ÉMARGEMENTS :*

HAMON Annie	
-------------	--

RICHARD Hervé	
BORGNE Margot	
CAR Guy	
GUIHARD Gaëlle	
LE SAOUT Gérard	
CLECH Philippe	
COCAIGN Lionel	
MORVAN Joëlle	
ARGOUARCH Michel	
DE BLASIO Stefano	
EVEN Fabienne	
FAILLER Maryse	
LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne	
LE GAC DE LANSALUT Ghislaine	
LEMEUNIER Denis	
LE SAOUT-LE SCOURZIC Solenne	
MOGUEN Christine	
PIROU Jérôme	
PORZIER ISABELLE	
QUERE Armelle	
TOUS Daniel	
WILMOTTE Lénaïck	